

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 09 juillet 2026

En Hauts-de-France, 204 000 salariés du secteur privé occupent un emploi dont le niveau de rémunération horaire est faible. Ces salariés à bas salaire représentent 10 % des effectifs du secteur privé en 2022. Ils perçoivent moins de 1 394 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP). Il s'agit de la plus forte proportion régionale en raison d'une surreprésentation des salariés de l'hébergement médico-social et action sociale sans hébergement, où les salaires sont particulièrement faibles. Par ailleurs, la part de bas salaires est élevée dans l'hébergement-restauration. La vulnérabilité salariale peut aussi résulter de faibles volumes de travail et ainsi s'apprécier au regard du revenu salarial perçu dans l'année. Dans la région, un peu plus d'un tiers des salariés du privé, soit 700 000 personnes, perçoivent un bas revenu salarial en 2022, aux premiers rangs desquels les nettoyeurs, les aides de cuisine ou les employés de libre service du commerce et magasiniers. Ils sont particulièrement touchés car ils ne sont pas salariés toute l'année, les jeunes essentiellement. Enfin, un salarié sur cinq à bas revenus est aussi à bas salaires. Ces 155 000 salariés cumulent ainsi faibles temps travaillés et faible rémunération de leur emploi.

Deux concepts pour appréhender la faible rémunération des salariés

Bas salaires

Bas revenus salariaux

En 2022

Somme des salaires sur l'année rapportée au temps de travail



< 1 394 € net/mois pour un temps plein

Faible niveau de rémunération horaire

Somme des salaires sur l'année



< 1 063 € net/mois

En général faible volume d'heures dans l'année

Smic = 1 329 € net/mois

Nombre de salariés concernés

204 000 personnes
dans les Hauts-de-France



Soit **10,0 %**

des salariés du privé de la région
contre 8,7 %
en France métropolitaine

700 000 personnes
dans les Hauts-de-France



Soit **34,3 %**

des salariés du privé de la région
contre 33,9 %
en France métropolitaine

155 000 personnes
dans les deux catégories

Les moins de 26 ans représentent plus du tiers de l'ensemble des salariés à bas revenus salariaux

Principaux secteurs et métiers concernés



Hébergement médico-social et action sociale sans hébergement



Hébergement-restauration

Nettoyeurs



Aides de cuisine



Caissiers et magasiniers

